

Vivre autrement

2 Lisez le texte et répondez par vrai ou faux. Corrigez les affirmations fausses.



Le documentaire, « Vivre autrement » réalisé par Camille Teixeira, raconte trois histoires de vies alternatives.

Vivre en nomades

Cécile et André ne supportaient plus d'être enfermés entre quatre murs, ils ont plaqué leur travail, fermé leurs comptes en banque et vendu leur maison. Ils vivent maintenant dans une tente de 10 m² et se déplacent en charrette tirée par des ânes. Ils voyagent selon l'humeur et s'installent au gré des terres abandonnées.

En quatre ans de vie nomade, ils ont évolué et sont revenus à un certain confort : ils ont depuis peu un panneau solaire pour recharger téléphones et ordinateur. Ils utilisent un poêle à bois qui leur assure une grande chaleur l'hiver.

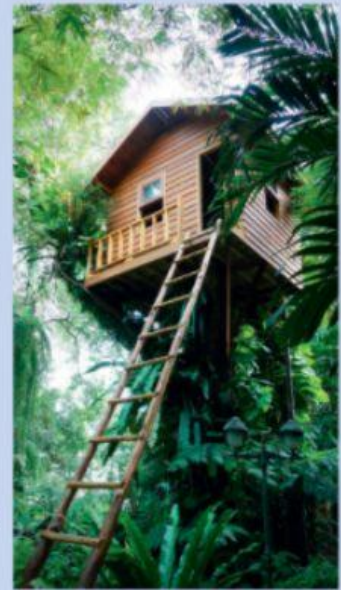
Vivre en hauteur

Charles a toujours imaginé une vie faite de hauteur et de nature ; à 30 ans, il a décidé de réaliser son rêve d'enfant : vivre dans les arbres. Après avoir appris le métier de charpentier, Charles a construit seul sa maison perchée à 7 mètres de haut dans les bois. Au début, sa maison n'avait pas l'électricité, mais aujourd'hui, il a un groupe électrogène, quelques outils électriques et l'eau courante.

Vivre en yourte

L'association « Vivre ensemble » a construit des yourtes sur un terrain qui appartient à la mairie et compte bien accueillir de nouveaux arrivants prêts à vivre cette aventure.

Louise, membre de l'association, est une pionnière de la vie en yourte et elle a intégré la communauté en 1968, à la recherche de la bonne formule pour vivre intelligemment en collectivité.



1. Cécile et André se déplacent en voiture.
2. Cécile et André ont un panneau solaire.
3. Charles a réalisé son rêve d'enfant.
4. Charles s'est fait aider pour construire sa maison.
5. Charles n'a aucun confort dans sa maison.
6. L'association « Vivre ensemble » n'accueille personne.
7. Louise a une longue expérience de vie en collectivité.

[illegible]